

**contenu du message**

de	"Rodolphe Griveau" <[redacted]>
à	"enquetepublique.vendee3@orange.fr" <enquetepublique.vendee3@orange.fr>
date	18/01/21 18:06
objet	RE: complexe sportif "la Garnache"

Bonsoir,

En complément de nos échanges de ce soir, dont nous vous remercions pour la qualité, je vous joins des photos des 8 nids d'hirondelle d'ores et déjà installés.

Ils sont situés dans un abri à poubelles. Se trouve également sous cet abri le compteur de gaz de la salle Prévert.

Il n'y a pas d'échelle sur les photos. Cependant, vous pouvez voir que les nids sont fixés sur les pannes de charpente, habituellement écartées de 60cm.

Vous pouvez également constater qu'ils sont posés "à plat" sur les panes, alors que le document "DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE", du 13/02/2020, précise en page 88 la pose de 4 poutres, dans le sens inverse de ce qui a été réalisé, légèrement inclinée (ce qui n'est pas le cas) et ne précise pas que les poubelles sont juste à côté.

Bref, la compensation mise en oeuvre n'est pas conforme à la compensation identifiée.

Bien cordialement,  
Rodolphe Griveau





De : Rodolphe Griveau <rgriveau@hotmail.com>